

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTRE DES MINES DU PETROLE, ET DE
L'ENERGIE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



**OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A
L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776**

Financement : **CREDIT IDA N° 7260-CI**

N° de référence CI-CI-ENERGIES-423176-CS-QCBS-JJA-24

AMI /006/NEDA/2025 :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE
ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET D'APD DU PASSAGE DE LA TENSION DU RÉSEAU DE
DISTRIBUTION DE 15 KV À 20 KV (30 KV) DANS LA VILLE D'ABIDJAN**

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole, et de l'Energie et Côte d'Ivoire Energies (CI ENERGIES) a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour le financement de l'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'ivoire (NEDA), et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« Services ») comprennent l'établissement d'une analyse multidimensionnelle permettant d'évaluer avec précision la faisabilité technique et opérationnelle, économique, environnementale et sociale du passage de la tension nominale du réseau de distribution d'Abidjan de 15 kV à 20 kV, voire 30 kV; l'estimation détaillée des coûts et bénéfices associés à travers différents scénarios comparatifs; la proposition d'un plan de migration réaliste, articulé en phases progressives et intégrant une gestion et l'identification proactive des risques, et enfin le développement d'éléments d'aide à la décision s'appuyant sur des analyses robustes et des références internationales pertinentes .

Les objectifs spécifiques poursuivis sont:

- ✓ Le diagnostic exhaustif et l'évaluation détaillée des performances du réseau de distribution existant de la ville d'Abidjan en 15 kV.
- ✓ la modélisation et l'analyse du réseau de distribution avec une tension de 20 kV et 30 kV;
- ✓ la validation des avantages techniques et économiques du passage de la tension 15 kV vers la tension 20 kV, voire 30 kV.

- ✓ l'identification et l'atténuation des risques et des défis potentiels;
- ✓ l'élaboration d'un plan de migration détaillé et la gestion des risques;
- ✓ la comparaison avec des références internationales (benchmarking du changement de tension nominale de réseaux de distribution similaires);
- ✓ la réalisation d'une étude d'APD complète d'une zone pilote soigneusement sélectionnée de la ville d'Abidjan. Cette étude d'APD servira de référence opérationnelle et de socle décisionnel permettant de valider la faisabilité du projet à grande échelle tout en minimisant les incertitudes techniques et financières.

La durée totale de cette mission est estimée à cinquante-deux semaines ((52) mois.

Les Termes de Référence (TDR) pour les prestations peuvent être téléchargés sur le site web suivant : [https:// www.cinergies.ci/category/avis-communiques/](https://www.cinergies.ci/category/avis-communiques/) ou en faisant la requête par mail à akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci.

L'unité de Gestion du projet d'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'Ivoire (NEDA), invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir dans leur dossier une lettre de manifestations d'intérêts et les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services (brochures , attestations de bonne exécution concernant l'exécution de contrats analogues, années de réalisation coût, clients). Chacune des expériences citées par le consultant (firme) doit être justifiées par des attestations de bonne exécution (ABE).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expertise sectorielle :
 - ✓ Expérience avérée dans la réalisation d'études techniques (Etude de faisabilité/APD) pour des projets de modernisation et de changement de tension de réseaux HTA (6,6kV à 15kV vers 20kV à 33 kV) dans des villes de plus de 500 000 habitants ;
 - ✓ Connaissance approfondie des normes et réglementations en vigueur dans le secteur de l'énergie électrique, tant au niveau national qu'au niveau de la sous-région ;
 - ✓ Maîtrise des logiciels spécifiques à la modélisation et à la conception de réseaux électriques (NEPLAN, DIgSILENT PowerFactory, ou logiciels équivalents), et d'analyse spatiale des réseaux (QGIS, ArGIS et ou logiciels équivalents).
- Références significatives :

Présentation de références d'études de migration de tension de réseau de distribution électrique dans un projet urbain (préférentiellement de plus de 3000 km de réseau HTA) migrés et réalisées avec succès

comprenant la modélisation complète du réseau, le plan de migration détaillé et l'analyse coût-bénéfice. Ces références doivent préciser :

- ✓ Le maître d'ouvrage du projet avec ses références : Nom et coordonnées ;
- ✓ Le nombre de kilomètres HTA étudiés et migrés à une tension supérieure dans des contextes urbains ;
- ✓ Le nombre de postes HTA/BT installés ou rénovés dans le cadre d'un changement de niveau de tension.

Les références considérées comme pertinentes doivent correspondre à des contrats exécutés à terme au cours des dix (10) derniers exercices précédant la date limite de soumission avec au moins une référence dans chaque domaine, une référence pouvant concerner plusieurs domaines. Les domaines concernés sont les projets de modernisation du réseau de distribution. Et plus spécifiquement :

- ✓ Etude de conception technique des projets électriques ;
- ✓ La gestion des contraintes de densité de réseau électrique en milieu urbain ;
- ✓ Solution de migration progressive entre différentes tensions électriques.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Novembre 2020 ("Règlement de Passation des Marchés"), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode **de Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes **de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi**. Ou en faisant une demande par E-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courriel) au plus tard le **08/12/2025 à 10 heures 00 minute (heure GMT)**. Les dépôts physiques

seront faits en 4 exemplaires avec une version numérique sur clé USB. La langue de soumission est le français.

Côte d’Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d’Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.
E-mail : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci,
jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci